

Raison sociale : MED PAPER SA

Raison sociale : MED PAPER SA

Raison sociale : MED PAPER SA

BILANS (ACTIF)

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	2 162 523,88	1 381 114,29	781 409,59	1 213 914,37
* Frais préliminaires			0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 162 523,88	1 381 114,29	781 409,59	1 213 914,37
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	67 121 875,00	1 134 133,00	65 987 742,00	65 988 861,34
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00	1 134 133,00	0,00	1 119,34
* Fonds commercial	65 987 742,00		65 987 742,00	65 987 742,00
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	599 254 603,38	495 718 765,89	103 535 837,49	107 735 141,52
* Terrains	66 643 923,00		66 643 923,00	66 643 923,00
* Constructions	28 896 392,74	28 833 795,99	62 596,75	489 067,94
* Installations techniques, matériel et outillage	485 906 638,23	449 123 996,83	36 782 641,40	10 398 011,75
* Matériel transport	5 419 852,50	5 419 852,50	0,00	700,00
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 719 036,91	11 672 360,57	46 676,34	76 662,33
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00	668 760,00	0,00	0,00
* Immobilisations corporelles en cours			0,00	30 126 776,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 637 824,76	0,00	1 637 824,76	1 637 824,76
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières	1 536 324,76		1 536 324,76	1 536 324,76
* Titres de participation	101 500,00		101 500,00	101 500,00
* Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	670 176 827,02	498 234 013,18	171 942 813,84	176 575 741,99
STOCKS (F)	36 787 591,33	0,00	36 787 591,33	37 166 489,27
* Marchandises				
* Matières et fournitures consommables	11 489 620,45		11 489 620,45	13 062 990,47
* Produits en cours	183 456,00		183 456,00	154 470,00
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	25 114 514,88		25 114 514,88	23 949 028,80
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	78 003 245,28	0,00	78 003 245,28	96 059 528,93
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	782 314,00		782 314,00	1 527 709,99
* Clients et comptes rattachés	63 784 086,60		63 784 086,60	76 045 561,15
* Personnel	67 601,13		67 601,13	48 678,29
* Etat	7 627 145,13		7 627 145,13	12 745 281,08
* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
* Autres débiteurs	5 681 513,42		5 681 513,42	5 681 513,42
* Comptes de régularisation - actif	60 585,00		60 585,00	10 785,00
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	0,00	0,00	0,00	717,27
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	114 790 836,61	0,00	114 790 836,61	133 226 735,47
TRESORERIE - ACTIF				
* Chèques et valeurs à encaisser	172 810,79		172 810,79	81 852,55
* Banques, T.G. et C.C.P.	601 416,62		601 416,62	107 966,87
* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	18 080,70		18 080,70	2 933,02
TOTAL III	792 308,11	0,00	792 308,11	192 752,44
TOTAL GENERAL I + II + III	785 759 971,74	498 234 013,18	287 525 958,56	309 995 229,90

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventilation de marchandises (en l'état)				
	* Ventilation de biens et services produits				
	Chiffres d'affaires	78 993 575,43	0,00	78 993 575,43	58 443 227,19
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	1 194 472,08		1 194 472,08	3 213 495,89
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	Chiffres d'affaires	TOTAL I	80 188 047,51	80 188 047,51	61 656 723,08
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	46 200 726,45	293 687,46	46 494 413,91	37 901 766,54
	* Autres charges externes	12 016 253,18	563 864,95	12 580 118,13	8 625 970,56
	* Impôts et taxes	769 597,29		769 597,29	765 301,86
	* Charges de personnel	18 246 698,65		18 246 698,65	13 760 912,10
	* Autres charges d'exploitation	0,00		0,00	0,00
	* Dotations d'exploitation	4 632 928,15		4 632 928,15	4 679 333,51
	TOTAL II	81 866 203,72	857 552,41	82 723 756,13	65 733 284,57
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(2 535 708,62)	(4 076 561,49)
III	PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 810,00		7 810,00	7 810,00
	* Gains de change	913,77		913,77	326 430,89
	* Intérêts et produits financiers				0,00
	* Reprises financières; transfert de charges	717,27		717,27	18 654,83
	TOTAL III	9 441,04	0,00	9 441,04	352 895,72
IV	CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	1 442 971,90		1 442 971,90	3 635 406,52
	* Pertes de change	908,08		908,08	253 947,65
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières	4 104,77		4 104,77	717,27
	TOTAL IV	1 447 984,75	0,00	1 447 984,75	3 890 071,44
V	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			(1 438 543,71)	(3 537 175,72)
VI	RESULTAT COURANT (III + VI)			(3 974 252,33)	(7 613 737,21)

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)
 (2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILANS (PASSIF)

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	EXERCICE		EXER. PREC.
	EXERCICE	EXER. PREC.	
CAPITAUX PROPRES			
* Capital social ou personnel (1)	258 255 500,00		258 255 500,00
* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé			
* Primes d'émission, de fusion, d'apport	150 156 107,00		150 156 107,00
* Ecart de réévaluation	0,00		0,00
* Réserve légale	4 572 204,49		4 572 204,49
* Réserve d'investissement	31 800 186,90		31 800 186,90
* Réserve volontaire	10 781 008,07		10 781 008,07
* Report à nouveau	(502 410 481,55)		(493 848 360,19)
* Résultats nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)	9 483 951,17		(8 562 121,36)
Total des capitaux propres (A)	(37 361 523,92)		(46 845 475,09)
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
* Subventions d'investissement			
* Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	128 916 843,20		96 491 433,98
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financement	128 916 843,20		96 491 433,98
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	91 555 319,28		49 645 958,89
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	150 375 290,78		158 331 914,13
* Fournisseurs et comptes rattachés	36 740 895,28		66 486 590,98
* Clients créditeurs, avances et acomptes	6 338 991,56		7 653 279,72
* Personnel	3 716 600,55		2 966 177,21
* Organismes sociaux	13 889 546,82		11 729 989,07
* Etat	32 375 890,30		32 225 360,28
* Comptes d'associés	53 594 489,51		20 993 289,71
* Autres créanciers	1 534 000,00		1 540 000,00
* Comptes de régularisation - passif	2 184 876,76		14 737 227,16
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	4 107,77		717,27
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	222 767,85		341 404,76
(Eléments circulants)			
TOTAL II (F+G+H)	150 602 166,40		158 674 036,16
TRESORERIE - PASSIF			
* Crédits d'escompte	31 210 901,48		54 323 076,24
* Crédits de trésorerie	7 558 683,87		15 444 053,95
* Banques (soldes créditeurs)	6 598 887,53		31 908 104,66
TOTAL III	45 368 472,88		101 675 234,85
TOTAL GENERAL I + II + III	287 525 958,56		309 995 229,90

(1) Capital personnel débiteur
 (2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(Suite)

Exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			(3 974 252,33)	(7 613 737,21)
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisation	0,00		0,00	0,00
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	13 938 812,11		13 938 812,11	447 847,46
	* Reprises non courantes; transfert de charges				
	TOTAL VIII	13 938 812,11	0,00	13 938 812,11	447 847,46
IX	CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			0,00	0,00
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	15 902,61		15 902,61	911 650,98
	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
	TOTAL IX	15 902,61	0,00	15 902,61	911 650,98
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			13 922 909,50	(463 803,52)
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			9 948 657,17	(8 077 540,73)
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	464 706,00		464 706,00	484 580,63
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			9 483 951,17	(8 562 121,36)
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			94 136 300,66	62 457 466,26
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			84 652 349,49	71 019 587,62
XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			9 483 951,17	(8 562 121,36)

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

Aux Actionnaires
 MED PAPER SA
 Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MED PAPER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés débiteurs de DH 37 361 524 dont un bénéfice net de DH 9 483 951.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MED PAPER SA, au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Certaines charges avaient été refacturées en 2010 par la Société à l'un de ses anciens actionnaires à cette date mais non reconnues par ce dernier pour un montant de DH 4.3 millions. Par ailleurs, celui-ci réclame à MED PAPER S.A. le remboursement d'une avance de trésorerie de DH 0,9 million non reconnue par MED PAPER S.A. et son compte courant de DH 2 millions. Le Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2017 a décidé l'abandon par MED PAPER S.A. de la créance susmentionnée de DH 4,3 millions sachant que les négociations sont toujours en cours pour arriver à un accord et compenser cette somme avec la dette envers cet ancien actionnaire, laquelle totalise DH 2,9 millions. A la date d'aujourd'hui, le dénouement final de ces opérations, n'a pas encore eu lieu et MED PAPER S.A. doit poursuivre encore lesdites négociations et à maintenu en l'état dans ses comptes au 31 décembre 2021 la créance et la dette. A ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ces montants.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 2

2. La Société avait fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal couvrant les exercices clos les 31 mars 2005 à 2008, suite à quoi l'administration fiscale avait réclamé DH 3,7 millions hors pénalités et majorations. La Société réifiant toujours la totalité de cette réclamation et attendant encore une décision finale de l'administration fiscale à ce sujet, n'a pas constaté de provision pour y faire face. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sera le sort de ce contentieux ni son impact final sur les états de synthèse de la Société.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré le recouvrement des créances clients et la situation financière de la Société, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

(a) Recouvrement des créances clients

Au 31 décembre 2021, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élève à DH 64 millions. Le management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société, du jugement du management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances et du contexte actuel de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des clients :

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 3

Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces créances ;

Nous avons procédé aux circularisations des clients les plus importants et validé les soldes y afférents ;

Nous avons vérifié les règlements des clients reçus postérieurement à la date de clôture ;

Nous avons ensuite analysé les retards de paiement des créances restant non encaissées, obtenu du management de la Société les raisons du retard dans le recouvrement et apprécié le bien fondé de la non constatation de provisions pour dépréciation les concernant.

(b) Situation financière de la Société

La société MED PAPER SA présente une situation nette débitrice de DH 37 361 524.

Nous avons considéré la situation financière de la Société comme un point clé de l'audit dans la mesure où elle présente un risque sur la continuité d'exploitation de la Société et conditionne par conséquent l'application du principe comptable de continuité d'exploitation.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ce risque sont les suivantes :

Nous avons discuté avec le management les perspectives d'avenir de la Société tout en évaluant la cohérence des hypothèses retenues ;

Nous avons assisté au Conseil d'Administration arrêtant les comptes de 2021 de la Société et nous nous sommes assurés que la régularisation de la situation financière est à l'ordre du jour.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 28 mars 2022, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 4

Autres points

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le premier paragraphe du présent rapport, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

(a) La réalisation effective du protocole d'accord signé entre la Société et l'une de ses banques et dont l'effet a été constaté en 2016, restait tributaire de la vente en cours d'un terrain appartenant à la Société. A ce jour et en attendant l'obtention d'une dérogation administrative le concernant, ce terrain n'est toujours pas vendu. Le management de la Société confirme cependant que cette vente sera réalisée et ne remet pas en cause le protocole malgré le dépassement des délais prévus.

(b) Les comptes annuels arrêtés depuis le 31 décembre 2013 font apparaître une situation nette inférieure au quart du capital social. Conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue en date du 20 juin 2014 et a décidé la non dissolution anticipée de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-95 précitée, la Société était tenue au plus tard fin décembre 2016 de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale au quart du capital social. Une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue en date du 19 septembre 2017 et a donné le pouvoir au Conseil d'Administration pour régulariser la situation nette de la Société en procédant à une augmentation du capital par incorporation des réserves, primes d'émission, de fusion et d'apport, suivie d'une diminution du capital pour absorption des pertes. Le management de MED PAPER S.A. considère que la régularisation de la situation nette débitrice à ce jour, nécessite un apport d'argent frais et sera réalisée dès la vente en cours du terrain précité au point (a) ci-dessus et, l'apport du compte courant d'associé. Par ailleurs, les Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) tenues le 25 juin 2020 et le 25 juin 2021 et ce, en application de l'article 357 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes ont réaffirmé la décision de continuer l'exploitation et autorisé la reconstruction du capital. Par conséquent, les états de synthèse ci-joints ont été préparés suivant le principe comptable de continuité d'exploitation et ne comprennent pas les ajustements comptables qui s'avèreraient nécessaires, dans le cas où la Société se trouverait dans l'obligation de cesser son activité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 5

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et nous dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 6

nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes mises en œuvre à leur égard ;

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler les concernant.

Casablanca, le 28 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE UHY Ben Mokhtar & Co
 A. Bidah Associé M. Ben Mokhtar Associé

med PAPER
 Société anonyme au capital de 258.255.500,00 DH
 Siège Social : Zone Industrielle, Route de Tétouan,
 N° 19, B.P. n° 400, Tanger

Communication Activité et résultats annuels 2021

Le Conseil d'Administration de la société MED PAPER s'est réuni le lundi 28 mars 2022 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mohsine Sefrioui.

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2021, qui a été marquée par une augmentation des ventes de 35% par rapport à l'exercice 2020. Cette augmentation est due à la reprise de l'activité économique.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2020	2021	Evolution en %
Ventes (A)	58 443	78 994	35%
Variation de stocks de produits (B)	3 214	1 194	-63%
Chiffre d'affaires (A-B)	61 657	80 188	30%

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021. Il en ressort un résultat net positif de 9,4 MDH qui se situe en amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent qui était négatif de -8,6 MDH. La valeur ajoutée s'est appréciée pour passer à 21,1 MDH. Le résultat d'exploitation est toujours négatif mais en amélioration par rapport à l'année dernière ce qui souligne l'effort notable du management pour redresser la situation. Le résultat non courant de 13,9 MDH a permis à la société de réaliser un résultat positif en 2021.

Faits marquants et Perspectives 2022

Le management MED PAPER continue à avoir confiance en la reprise de sa position sur le marché du papier au Maroc grâce à l'approche de la conclusion de gros marchés avec de nouveaux clients.

Lien du Rapport Financier annuel 2021 sur notre site internet : <http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

COMMUNIQUÉ

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co
 Price Waterhouse Expertise Comptable - Audit - Conseil

MED PAPER SA
 Page 7

2. La Société avait fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal couvrant les exercices clos les 31 mars 2005 à 2008, suite à quoi l'administration fiscale avait réclamé DH 3,7 millions hors pénalités et majorations. La Société réifiant toujours la totalité de cette réclamation et attendant encore une décision finale de l'administration fiscale à ce sujet, n'a pas constaté de provision pour y faire face. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sera le sort de ce contentieux ni son impact final sur les états de synthèse de la Société.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré le recouvrement des créances clients et la situation financière de la Société, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

(a) Recouvrement des créances clients

Au 31 décembre 2021, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élève à DH 64 millions. Le management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société, du jugement du management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances et du contexte actuel de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des clients :